

LE VINAIGRE MICHEL LEFEBVRE & CIE., a remporté les 1er Prix partout.—Voir l'annonce.

EMBRANCHEMENT D'AYLMER.

BELMONT.

Station établie à 2 milles de Hull, dans le but de faciliter un débouché pour les habitants établis dans les terres en arrière. Aucune gare n'est établie à cet endroit, où la compagnie a fait construire une plateforme, le long de la voie pour l'usage des passagers qui vont où viennent de l'intérieur des terres.

DUCHESNE MILLS.

Une plateforme avait été construite ici, lors de l'ouverture de la voie, pour aider au chargement du bois de sciage, provenant du moulin à scie. Duchesne n'est, comme Belmont, qu'une place pour l'accommodation des passagers qui se rendent à de rares intervalles dans l'intérieur. Duchesne est à 2 milles de Belmont et à 4 milles de Hull.

AYLMER.

Village municipal magnifiquement situé sur les bords du lac Deschênes dans le canton de Hull, comté et district d'Ottawa, c'est le chef-lieu du district. Ce village a été premièrement établi par Charles Symmes, écr., en 1830, et fut incorporer en juillet 1847; c'est maintenant une place florissante possédant quatre églises en pierre et plusieurs grands établissements de bois de construction ainsi qu'une grande manufacture de meubles qui est en voie de construction. Le bateau à vapeur "Aylmer," Capitaine G. Denis, fait le trajet d'Aylmer à Quio. Population à peu près 1,500. Distance de Montréal, 124 milles; d'Ottawa, 7 milles.

Conseil Municipal.—A. Bourgeau, maire; John Gordon, C. Devlin, James McArthur, N. E. Cormier, James Mulligan, A. Lindsay, conseillers; W. R. Kenny, secrétaire-trésorier.

Syndicat des Ecoles Dissidentes.—V. Driscoll, L. Eddy, H. Parker, W. R. Kenny, secrétaire-trésorier.

Cour Supérieure.—Hon. J. B. Bourgeois, juge; L. N. Coutlée, shérif; Alfred Driscoll, protonotaire;